

INSTRUCTIONS DE POSE DES SOLS STRATIFIÉS

SYSTÈME DE POSE MEGALOC

FR / REV. 8.0 / 06.26

1. PRÉPARATION/STOCKAGE

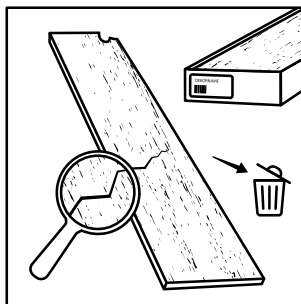
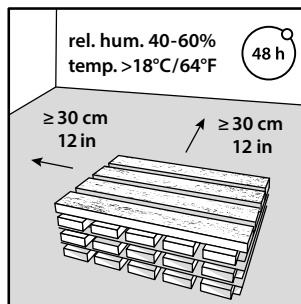
Acclimatation:

Avant de poser les sols stratifiés CLASSEN, laissez-les s'acclimater. Pour ce faire, empilez les cartons non ouverts en croix pendant au moins 48 heures dans la zone où ils seront posés. Veuillez placer les cartons à une distance d'au moins 30 cm des murs extérieurs, des sources de chaleur et des appareils de climatisation. La température doit être d'au moins 18 °C (64 °F) et l'humidité relative de l'air de 40 à 60 %.

Contrôle de la marchandise:

Avant la pose, veuillez vérifier la marchandise pour vérifier qu'elle n'est pas endommagée et qu'elle ne présente pas de défauts évidents. Ne posez pas des lames qui sont déjà endommagées.

Il est recommandé de poser le revêtement de sol à la lumière du jour ou avec un bon éclairage, sinon il est possible que des défauts ne soient pas détectés. Les panneaux posés malgré un défaut évident ne peuvent pas être remboursés en cas de réclamation ultérieure.



2. QUALITÉ DU SUPPORT

Anciens revêtements :

Les anciens revêtements existants tels que la moquette, le feutre aiguilleté ou les revêtements en PVC doivent être entièrement enlevés. Le support doit être solide, propre, plat et sec (prêt à la pose selon les normes DIN 18365, DIN 18202).

La teneur en humidité du support doit être vérifiée et ne doit pas dépasser 1,8 % CM pour une chape en ciment et 0,3 % CM pour une chape en anhydrite ou une chape fluide en anhydrite.

La planéité du support est d'une importance capitale. Il faut compenser :

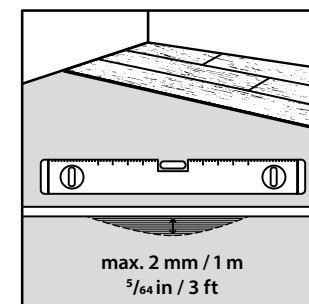
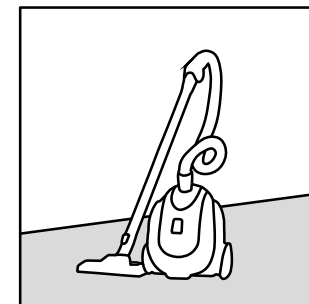
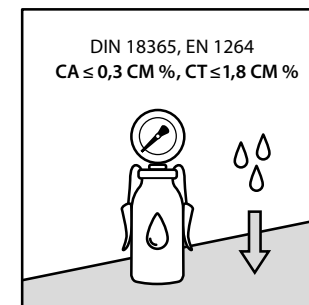
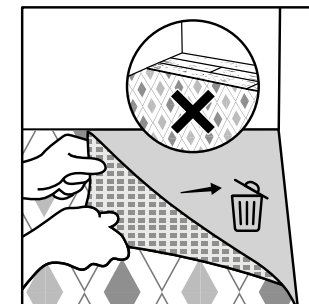
- les différences de niveau de plus de 2 mm/m :
- les paliers entre surfaces adjacentes.

Supports minéraux et carrelages :

Lors de la pose sur des supports minéraux, utilisez toujours un pare-vapeur avec une valeur SD d'au moins 75 m (voir point 4). Pour les supports adjacents au sol, veillez à ce que l'étanchéité fournie par le client soit suffisante.

Supports en bois :

Pour les supports en bois ou en matériaux dérivés du bois, il convient de veiller à ce que le support soit plat, exempt de vibrations, sec, exempt de moisissures et d'insectes et qu'il soit suffisamment ventilé. La teneur en humidité ne doit pas dépasser 10 %. L'utilisation d'un film PE en tant que pare-vapeur n'est pas autorisée sur les supports en bois (afin d'éviter la formation de condensation).



3. MATÉRIEL DE POSE ET OUTILS



- Niveau à bulle, règle à niveler
- Pare-vapeur, valeur SD > 75 m (film PE d’au moins 0,2 mm)
- Sous-couche d’isolation acoustique d’une hauteur de construction max. 3 mm et valeur CS min. 60 kPa, valeur CC min. 20 kPa, DL25 min. 100 000 cycles
- Profilés de sol/de transition aux passages de pièces (si nécessaire), rails de finition
- Mètre pliant, mètre ruban
- Équerre, fausse-équerre
- Couteau à tapis
- Crayon ou feutre
- Cales de 10 mm
- Ruban adhésif de 50 mm de large, résistant à l’humidité
- Scie
- Marteau et cale de frappe (exclusivement pour la pose sous l’encadrement de porte)
- Facultatif : perceuse et foret, scie à onglet, scie à métaux, scie égoïne, coupeuse pour stratifié

4. SOUS-COUCHES DE POSE

Les sous-couches de pose influencent considérablement la durabilité du revêtement de sol.

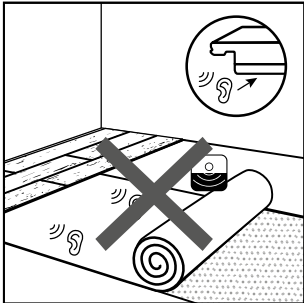
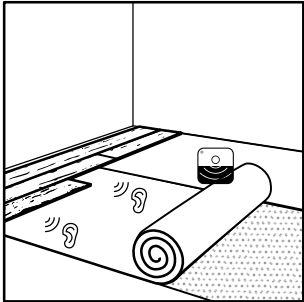
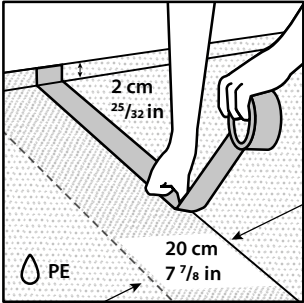
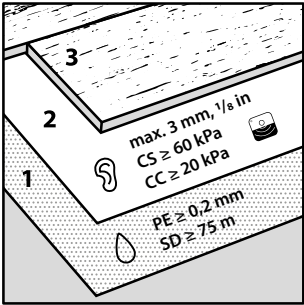
- 1. Pare-vapeur
- 2. Sous-couche d’isolation acoustique
- 3. Revêtement de sol

Pare-vapeur : Sur les supports minéraux, afin d’éviter les dommages dus à l’humidité ascendante, il est indispensable de poser un film PE en tant que pare-vapeur. Ceci est par exemple possible grâce à un pare-vapeur en polyéthylène de 0,2 mm d’épaisseur ayant une valeur SD de 75 m. Les bords du pare-vapeur doivent se chevaucher sur environ 20 cm, puis être joints au moyen d’un ruban adhésif résistant à l’humidité. Laissez le pare-vapeur remonter d’au moins 2 cm le long du mur et raccourcissez-le après avoir fixé les plinthes.

Sous-couche d’isolation acoustique : Elle influence en particulier la transmission du bruit et la conductivité thermique, ainsi que la durée de vie du revêtement de sol. La sous-couche de pose ne doit pas dépasser une épaisseur maximale de 3 mm. Nous recommandons de respecter les exigences strictes de l’EPLF (Fédération européenne des fabricants de revêtements de sol stratifiés) avec une résistance à la compression (valeur CS) d’au moins 60 kPa (= 6 t/m²). Par ailleurs, la sous-couche de pose doit présenter une valeur CC de 20 kPa et atteindre une valeur DL25 d’au moins 100 000 cycles.

Exigence	Valeur	Unité
DL25	100.000	Cycles
CS	60	kPa pour une compression de 0,5 mm
CC	20	kPa pour une compression de 0,5 mm

Attention ! Pour les produits disposant déjà d’une sous-couche d’isolation acoustique intégrée, aucune isolation acoustique supplémentaire ne doit être utilisée.



5. POSE SUR UN CHAUFFAGE AU SOL

Le revêtement de sol peut être posé sans problème sur des systèmes de chauffage au sol (eau chaude et électricité) si ceux-ci sont intégrés à la chape et si la température de surface ne dépasse pas 29 °C.

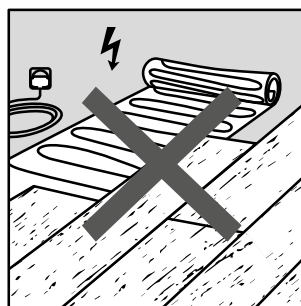
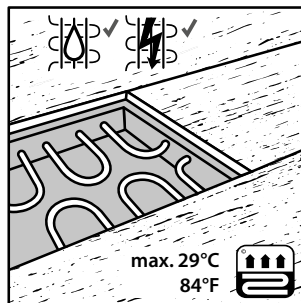
Attention ! Il est interdit de combiner le revêtement de sol avec des films chauffants électriques posés/installés de manière lâche sur la chape.

En cas de pose sur un système de chauffage au sol, la résistance thermique totale du revêtement du sol et de l'isolation acoustique ne doit pas dépasser la valeur R de 0,15 m²K/W. La valeur R du revêtement de sol est indiquée dans les fiches techniques.

La sous-couche d'isolation acoustique à utiliser doit en principe être adaptée à une utilisation sur un sous-plancher chauffé.

En principe, avant la pose, le chauffagiste doit effectuer et documenter un chauffage de fonctionnement et d'occupation conforme aux prescriptions (pour plus d'informations spécialisées, consultez : « Coordination des interfaces pour les constructions de planchers chauffants » sur www.flaechenheizung.de).

Pour les systèmes de refroidissement par le sol, la valeur R (résistance thermique) doit être inférieure à 0,10 m²K/W et la formation d'eau de condensation doit être évitée grâce à un système approprié de régulation/d'arrêt automatique.

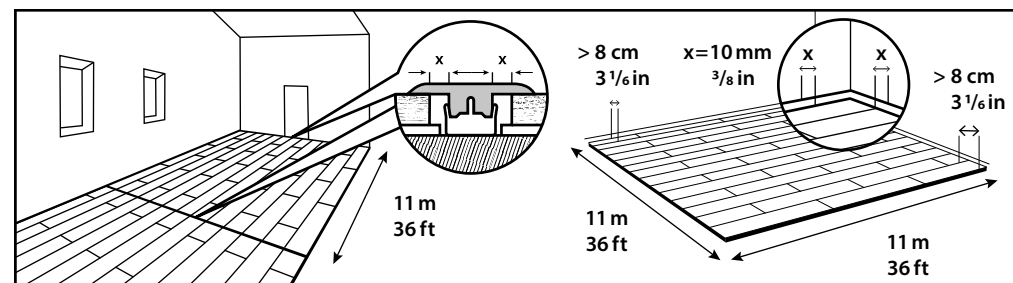
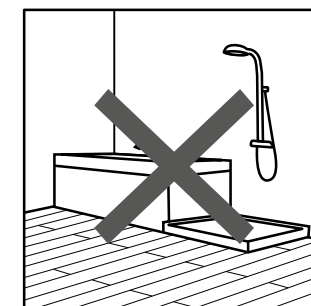
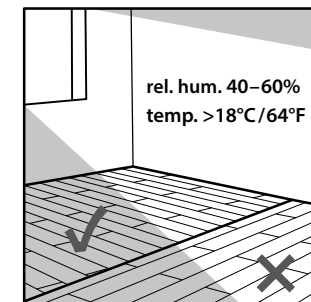
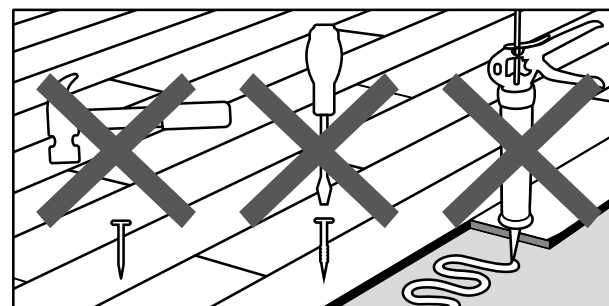


6. POSE

En général, le revêtement de sol est posé dans le sens de la longueur par rapport à la principale source de lumière.

Le revêtement de sol est conçu pour être utilisé dans des pièces intérieures sèches, conformément aux conditions d'une pièce d'habitation.

Attention ! Les sols flottants ne doivent jamais être fixés au support !



Pour les transitions vers d'autres pièces et vers tous les éléments de construction fixes, il faut utiliser des joints de déformation de 10 mm. Pour les pièces ayant des dimensions supérieures à 11 m, des joints de dilatation supplémentaires sont à prévoir.

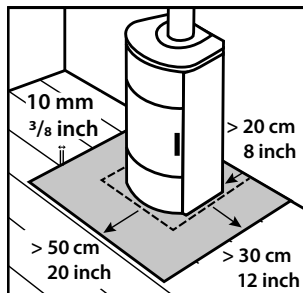
Des joints de dilatation supplémentaires de 10 mm doivent être prévus sur :

- tous les éléments de construction ascendants, par ex. les tuyaux de chauffage
- les délimitations sur le chantier
- autour des objets fixes comme les blocs-cuisines, les fours et les seuils de porte
- entre différentes pièces, par ex. seuil de porte
- à la transition entre deux revêtements de sol différents

- dans les pièces avec des plans complexes
- les joints de dilatation réalisés par le client doivent être repris dans le revêtement supérieur

Autour des poêles-cheminées, il convient de protéger le sol contre la chute de particules de braises grâce à une plaque de protection contre les étincelles. Pour ce faire, il est nécessaire de garantir une protection contre les étincelles d'au moins 50 cm vers l'avant et d'au moins 30 cm sur les côtés de la chambre de combustion. Pour éviter de fixer le sol stratifié avec la cheminée, la plaque de protection contre les étincelles doit être découpée du reste de la surface du sol par un joint de déformation de 10 mm.

Respectez impérativement les dispositions légales.



7. EXPLICATION DE LA POSE

ÉTAPE PAR ÉTAPE

Avant de poser le premier élément, commencez par poser le pare-vapeur (voir point 3) et la sous-couche d'isolation acoustique. Veillez à ce que les différents lés de la sous-couche d'isolation acoustique viennent s'aligner les uns contre les autres, mais sans se chevaucher.

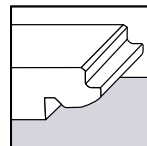
ASTUCE ! Fixez les bords entre eux avec du ruban adhésif. Vous éviterez ainsi que les différents lés ne glissent..

Avant de commencer la pose, nettoyez la pièce et mesurez sa largeur. La largeur minimale des éléments de la première et de la dernière rangée doit être d'au moins 8 cm. Si une découpe s'avère nécessaire, raccourcissez les éléments de la première rangée du côté de la languette et les éléments de la dernière rangée du côté de la rainure.

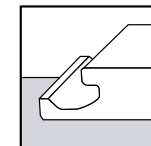
ASTUCE ! Commencez la pose du côté de la pièce où se trouve la porte, de sorte que la pose de la dernière rangée se termine sur un mur libre, sans portes ou autres obstacles imposés par le bâtiment.

La pose se fait toujours de gauche à droite.

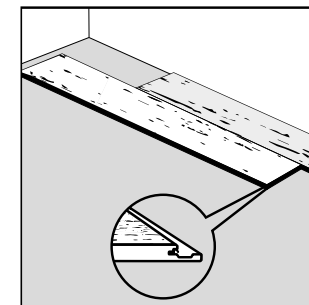
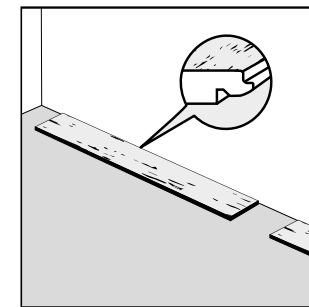
Posez les premières lames contre le mur en tant que « lames de guidage », en orientant toujours le côté long du profilé avec la languette vers le mur.



Languette = côté mur



Rainure = côté pièce



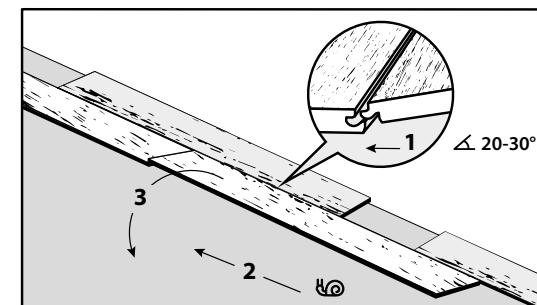
Ces lames de guidage sont posées avec un espace et ne doivent pas être reliées entre elles au niveau des bords courts. En effet, elles servent uniquement à la pose correcte des trois premières rangées, il faut ensuite les retirer.

Pose de la première rangée :

Reliez la première lame à la lame de guidage en introduisant la languette du côté long dans la rainure du côté long de la lame de guidage selon un angle de 20° à 30° et en l'abaissant lentement jusqu'à ce qu'elle soit en place. Veillez à ce que la première lame ait un écart de 10 mm sur le bord gauche par rapport au mur. Cet espace est appelé « joint de dilatation ».

La deuxième lame doit être posée à droite de la première lame, de la manière suivante :

- 1) Insérez la languette du côté long dans la rainure longitudinale de la lame de guidage selon un angle de 20° à 30°.
- 2) Poussez lentement la deuxième lame vers la gauche jusqu'à ce que les lames se rejoignent.
- 3) Abaissez la deuxième lame pour fixer le profilé transversal.



Pour ce faire, appuyez plusieurs fois sur la deuxième lame dans la zone du profilé de tête, en partant du coin posé, afin de bloquer correctement le profilé de tête.

ATTENTION ! Ne frappez jamais les éléments ensemble avec un marteau, car cela pourrait endommager de manière irréversible les raccords de profilés !

Continuez de cette manière jusqu'à ce que la première rangée soit complètement posée.

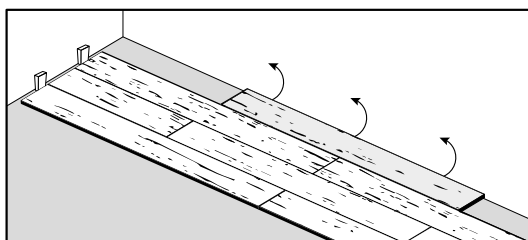
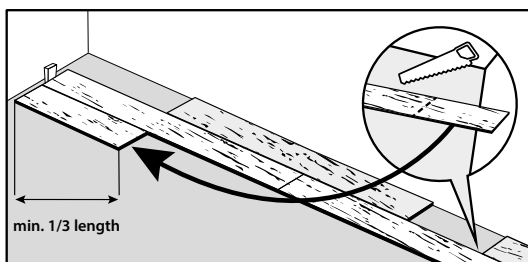
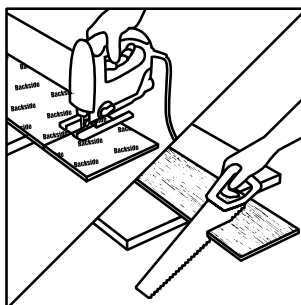
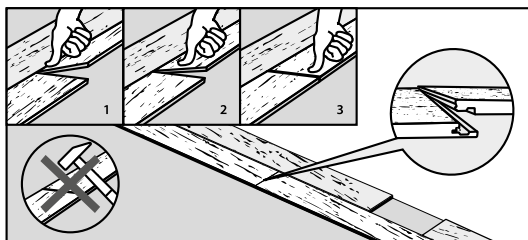
Coupez la dernière lame de manière appropriée et assurez-vous qu'un joint de dilatation de 10 mm est également respecté entre l'extrémité de la rangée et le mur.

Lorsque vous coupez une lame à l'aide d'une scie sauteuse, la surface décorative doit être tournée vers le bas afin d'éviter les craquelures à la surface. Si vous utilisez une scie circulaire à main ou de table, la surface décorative doit être tournée vers le haut.

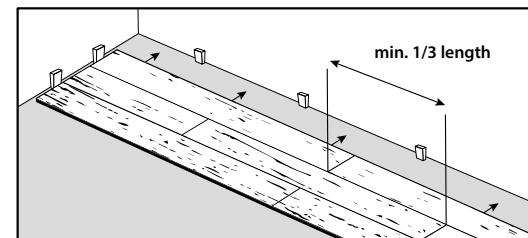
Pose de la deuxième rangée et des rangées suivantes :

Utilisez la chute de la dernière lame de chaque rangée pour commencer une nouvelle rangée si la chute mesure au moins 1/3 de la longueur d'un élément entier et si les bords courts d'une rangée à l'autre présentent un décalage d'au moins 1/3 de la longueur d'un élément entier. Si ce n'est pas possible, utilisez une nouvelle lame et coupez-la en conséquence.

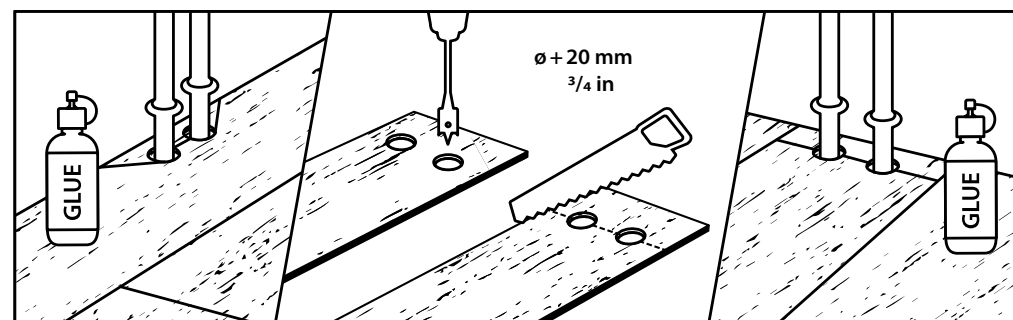
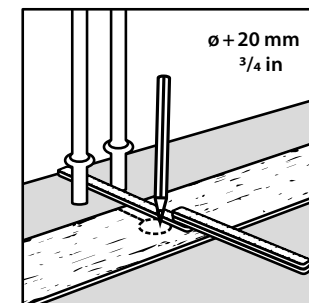
Après avoir posé les trois premières rangées, retirez les lames de guidage et poussez les rangées posées vers le mur, en veillant à respecter un joint de dilatation de 10 mm par rapport aux murs.



Si nécessaire, il est encore possible d'adapter la première rangée aux contours du mur.



ATTENTION ! Il faut laisser un joint de dilatation de 10 mm avec les tuyaux et tous les autres objets qui montent dans la construction. Si vous montez des lames autour d'un tuyau, faites des trous d'env. 20 mm plus grands que le diamètre du tuyau. Coupez ensuite en passant par le centre des trous et utilisez de la colle pour assembler les pièces.



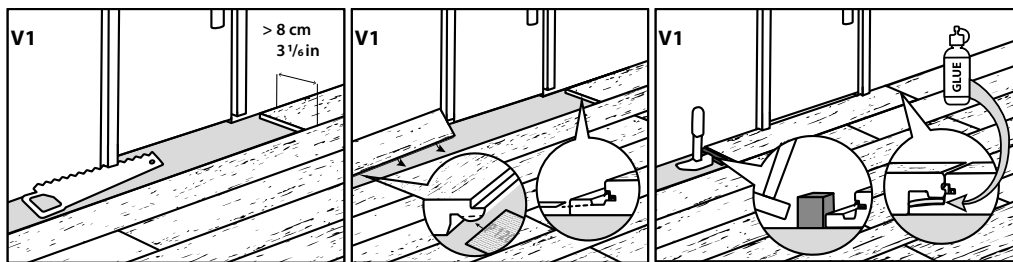
Pose au niveau des portes :

Raccourcissez les encadrements de porte de sorte que les lames puissent passer dessous (**variante de pose V1**) ou laissez un joint de dilatation de 10 mm entre l'encadrement de porte et le sol stratifié (**variante de pose V2**).

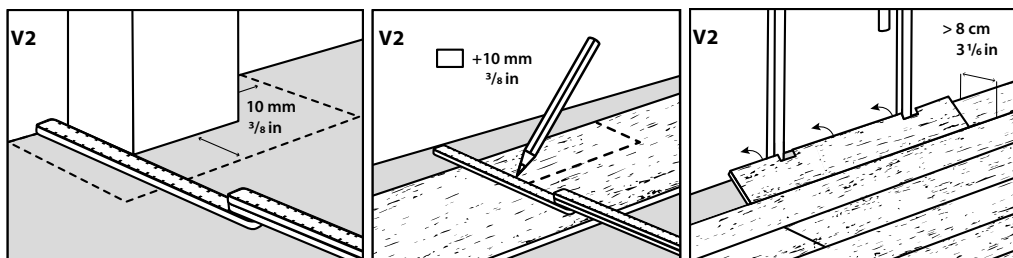
Dans les deux cas, veillez à ce que la largeur minimale de la lame soit de 8 cm et que la lame se raccorde à côté de l'ouverture de la porte et de son encadrement.

(V1) Retirez la partie supérieure du flanc inférieur de la rainure sur le bord court de la lame posée précédemment, de sorte à pouvoir faire glisser la languette dans la rainure sans encombre. Au moyen d'un papier abrasif (grain 120), poncez 5 à 6 fois le long de la languette inférieure du bord long de la lame à poser, de sorte à pouvoir faire glisser plus facilement la lame sous la porte.

Reliez le côté long de la languette de la lame à la rangée posée auparavant. Mettez un peu de colle à bois sur le flanc inférieur de la rainure et insérez la lame en tapant doucement dessus jusqu'à ce qu'elle soit reliée à la lame posée auparavant. Pour ce faire, aidez-vous toujours d'une cale de frappe et tapez toujours contre la cale de frappe, jamais directement sur le profilé.



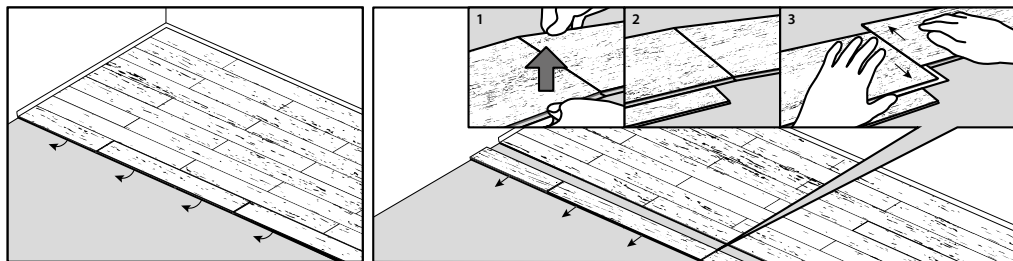
(V2) Mesurez la profondeur et la largeur de chaque encadrement de porte et ajoutez 10 mm de chaque côté et à la profondeur. Coupez les découpes correspondantes dans la lame.



Une fois la pose du revêtement de sol terminée, retirez toutes les cales d'espacement.

Désinstallation des éléments :

Avant de procéder au démontage du sol, commencez par incliner toute la rangée et soulevez-la du raccord articulé sur le bord longitudinal. Ce n'est qu'ensuite que vous pourrez séparer les éléments les uns des autres en les faisant glisser parallèlement au rebord.



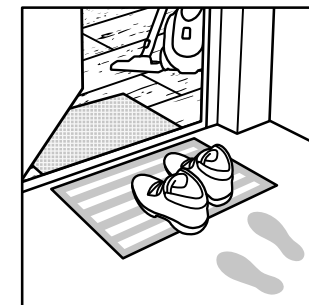
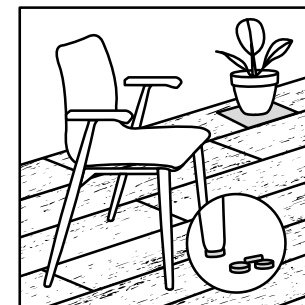
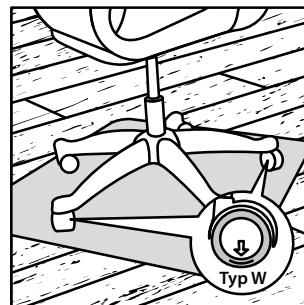
ASTUCE ! Effectuez le démontage de droite à gauche. Il peut s'avérer utile de soulever légèrement les rebords reliés et de placer un autre élément de plancher sous l'extrémité droite de l'élément de gauche, puis de séparer les éléments.

Seul un démontage correct et sans dommage permet de garantir qu'il sera possible de poser le sol plusieurs fois.

8. INDICATIONS GÉNÉRALES

Maintien de la valeur :

L'utilisation de patins en feutre sous les pieds des chaises, des tables et des meubles, de zones anti-salissures et de zones de passage propres (tapis textile, etc.), lesquelles doivent être renouvelées si nécessaire, ainsi que de surfaces appropriées pour les chaises de bureau, permet de prévenir les rayures et de prolonger la durée de vie de votre revêtement de sol. Utilisez toujours des roulettes de chaise de type W (souples). Des interactions avec d'autres matériaux (par ex. décoloration sous les tapis ou les moquettes) ne sont pas exclues et ne peuvent pas faire l'objet d'une réclamation. Par conséquent, vérifiez si possible au préalable la compatibilité des supports. Ne posez pas de pots de plantes humides ou autres directement sur le sol, mais utilisez toujours des supports appropriés.



Nettoyage et entretien :

Les sols stratifiés Classen Megaloc aqua protect sont livrés prêts à l'emploi et avec une surface vitrifiée. Le sol ne doit donc jamais être poncé ou traité avec un vernis ou un solvant.

N'utilisez aucun produit de nettoyage contenant des substances abrasives ou filmogènes.

Il est préférable de nettoyer le sol avec un aspirateur (buse pour sols durs) ou de le mouiller avec de l'eau claire, si nécessaire en ajoutant une petite quantité de nettoyant pour sols stratifiés.

Pour éliminer les taches tenaces, utilisez un nettoyant non dilué avec un chiffon ou une éponge antirayures. Veuillez respecter les consignes indiquées dans les instructions de nettoyage et d'entretien des sols stratifiés sur www.classen.com/fr/service/downloadbereich

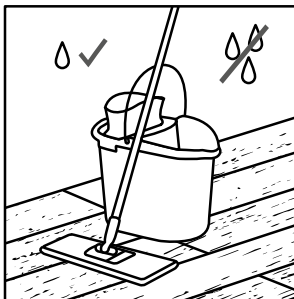
Essayez immédiatement les liquides renversés. Éliminez toujours l'eau le plus rapidement possible.

N'utilisez pas de produits de polissage, de cires ou de produits de nettoyage abrasifs.

Élimination :

Particuliers : avec les déchets ménagers/encombrants normaux

Commerciaux : N° code déchet UE : AW 170201



CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces consignes d'utilisation ont été rédigées en toute bonne foi et avec un soin tout particulier. Les informations reposent sur des expériences pratiques ainsi que sur nos propres essais et correspondent à l'état actuel de nos connaissances au moment de la publication. Elles ont un caractère informatif et n'impliquent aucune garantie quant aux propriétés du produit ou à son adéquation à un usage particulier. Aucune garantie ne peut être donnée concernant les éventuelles fautes d'impression, les erreurs de normes et autres erreurs possibles. De plus, le développement continu des produits que nous fabriquons ainsi que les modifications apportées aux normes et aux documents de droit public peuvent entraîner à tout moment des modifications techniques. Toutefois, en raison des multiples utilisations possibles (dont la présentation complète est impossible) et des conditions de stockage, de transformation et de chantier indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons pas garantir le résultat de traitement dans un cas particulier.

La publication du présent manuel rend caduque toutes les publications antérieures. Avant d'utiliser le produit, veuillez vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site Internet à l'adresse suivante :

www.classen.com

Si vous avez des questions concernant le produit ou la pose, veuillez contacter notre service technique sur la ligne directe : **0800 1133313**

9. GARANTIE

Afin de pouvoir faire valoir vos droits de garantie, veuillez impérativement conserver la preuve d'achat de votre plancher. Il est également conseillé de conserver un exemplaire des présentes instructions de pose, une étiquette d'emballage et le code de production imprimé au verso. Cela vous permettra, si nécessaire, de retrouver ultérieurement les données de production. La déclaration de garantie est disponible sur le site www.classen.com/fr/service/downloadbereich



CLASSEN Holz Kontor GmbH
Werner-von-Siemens-Str. 18-20
DE - 56759 Kaisersesch
www.classen.com
info@classen.de

Intellectual
Property Rights:

